

Le comité consultatif

Le “comité consultatif de gestion” regroupe les élus, les administrations, des scientifiques, des associations environnementales, des associations d’usagers et des représentants des structures socioprofessionnelles, se réunit une fois par an au minimum.

Mise à jour le 12 mai 2026



Instance de concertation et de gestion de la réserve naturelle, il est composé de manière équilibrée par les principaux acteurs concernés par la réserve : services de l’État, collectivités locales, propriétaires, associations de protection de la nature, représentants des socioprofessionnels, scientifiques...

[L'arrêté de composition du comité consultatif est ici.](#)

Prochain comité consultatif

LE LUNDI 15 JUIN À 14H00 (DÉBUT DE LA SÉANCE 14H30)

Salle du conseil municipal

Hôtel de ville, Place de la Mairie, 22120 Yffiniac

Ordre du jour

<https://www.reservebaiedesaintbrieuc.com/protéger/la-gestion-de-la-reserve/le-comite-consultatif>

- 1- Présentation des missions et des instances de la Réserve naturelle
- 2- Présentation du rapport d'activité 2025 (vote des membres)
- 2- Présentation du programme et budget 2026 (vote des membres)
- 3- Adaptation aux changements climatiques (programme régional Breizh Natur'Adapt)
- 4- Exposés sur les études en cours sur la période :
 - Avitrack (étude des zones fonctionnelles de l'avifaune en baie de St-Brieuc),
 - EvoSedEau (étude de la dynamique sédimentaire du fond de baie).
- 5- Points divers :
 - Renouvellement de l'arrêté préfectoral portant sur l'entretien des systèmes d'endiguement

En savoir plus :

Les points abordés lors de ce comité consultatif :

- sur le programme EvoSedEau (étude de la dynamique sédimentaire du fond de baie) [ici](#)

- sur le programme Avitrack (étude des zones fonctionnelles de l'avifaune en baie de St-Brieuc), [ici](#)

- sur Breizh Natur'Adapt (Adaptation aux changements climatiques) [ici](#)

- sur le guide environnemental pour la surveillance et l'entretien des systèmes d'endiguement et clapets à marée [ici](#)

